

**Zeitschrift:** Le pays du dimanche  
**Herausgeber:** Le pays du dimanche  
**Band:** 1 (1898)  
**Heft:** 17

**Artikel:** Cote de l'argent  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-247953>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 17.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Ai y en é de ces plisses que s'associant pou se soulai ensoine. « E te quattro sôs pos boire lai gotte ? — Moi i en ai dou. — Vais vite thyeri in demé nos lai boirint dans le bô. »

Main des fois qu'i y en é des âtres pienteuses que n'aint-piêpe quatre sôs, piêpe dou. An les ô se dire entre ios : « S'ai se troval à moin in bon bogre que veleuche aitchetai mai roulier! i yi baiyerô bin po dix sôs : c'en serait in demé litre. — Moi, dit l'âtre, i ai doue tchemiges : i y en vent enne. Coli vârait in litre de ce boinne gotte. »

Continuai piê dinche les hannes ! Ai parait qu'ai vos taïrge de ressembiai és vétis de socië, en pailaint pai rechpai. C'a bé pou enne créature de ressembiaian in vil ainimâ. C'a poéchain dinche.

C'en à prou po adjedeu. Vos saites bin qu'i dis lai véritâ.

Ai vos revouère, les hannes de soues

*Enne langue que n'd pe enco' copri*

## Récréations du dimanche

Solutions aux questions posées dans le N° 15 du *Pays du Dimanche*:

### 52. CHARADE.

Ver - tu (Vertu).

### 53. LOGOGRIPHE.

Grève, rêve, Eve.

### 54. ÉNIGME.

Pilate.

### 55. ANAGRAMME.

Crâne, amere, Rancee, naere.

Ont envoyé des *Solutions complètes* : MM. G. de Vin à Bâle ; Jean et Isabelle à la forge Pierat des Ouermets ; le Briez de Pré Sardgeant è peu lai Joséphine de Mâle-Mâjon ; Narcisse et Irène à Porrentruy ; Papillon volage à Boncourt ; Etourneau à Boncourt ; Jeannette et Titine à Bassecourt ; E 1000 eant beurre à Courtemaiehe.

Ont envoyé des *Solutions partielles* : MM. Georgine à St-Ursanne ; Suzane des trêtes à Porrentruy ; Cabochin du Vaudeville à Porrentruy ; Joseph Grimaire à Montignez ; Colibe Nuocce au Noirmont ; Une violette odorante de Bonfol ; Un fabricant de sifflets à Bonfol ; Guiguitte et sa tante à Porrentruy.

### 60. CHARADE

Sur votre portion de ce globe terrestre,  
Mon premier reprend vie après la St-Sylvestre  
Pour finir sa carrière au jour de ce grand saint;  
Tu ne diras pas là que ce parler est feint.  
Si devant nous étaient deux choses :  
L'une étant mienne, et l'autre à toi,  
Soit deux oranges, soit deux roses,  
De mon second faisant emploi,  
Je te désignerai clairement la dernière.  
Si tu veux sur mon tout avoir quelque lumière,  
Aux offices sois assidu,  
Tu l'auras bientôt reconnu.

### 61. LOGOGRIPHE.

Entier, je suis une saison ;  
Ami lecteur, si de mon nom  
Une lettre est détournée,  
Je ne suis plus qu'une journée.

### 62. ÉNIGME.

L'on me voit le matin,  
Point dans toute la journée,  
Ni le reste de l'année.  
Je fuis l'obscurité du jour,  
Et cependant je paraîs à minuit.  
J'accompagne homme et femme partout,  
Les enfants point du tout.  
Je ne suis ni au ciel, ni sur la terre, ni sur l'onde,  
Et cependant je suis au monde.

Ne soyez point en peine,  
Vous me verrez dans la semaine.

### Mot carré syllabique

Dans le mot carré syllabique on doit former un carré avec des syllabes et non avec des lettres seulement, de telle façon qu'en lisant ces syllabes horizontalement et verticalement on obtienne les mêmes mots.

Exemple :

PA-NA-MA  
NA-RI-NE  
MA-NE-GE

### 63. MOT CARRÉ SYLLABIQUE

Remplacez les X ci-dessous par des lettres de manière à trouver horizontalement et verticalement les mêmes mots dont les définitions suivent :

XXX XX XX Celui qui le possède n'aurait être un là-he.  
XX XX XX Torrent formé à la suite d'un violent orage.  
XX XX XX Livre très ancien, d'une haute autorité en religion.

Envoyer les solutions jusqu'au mardi soir 26 avril.

## Publications officielles

### Convocations d'assemblées

Noirmont. — Le 17 après l'office pour passer les comptes, voir si l'on mettra au concours la place d'instituteur, s'occuper d'une demande de MM. Maître et Ruedin, etc.

Porrentruy. — Le 24 à 10 h. pour passer les comptes, décider si des places d'instituteurs et institutrices seront mises au concours.

Bourrignon. — Le 24 à 2 h. pour passer les comptes, voter le budget et fixer le taux de l'impôt, voir si l'on maintiendra l'heure actuelle de la fermeture des auberges, etc.

Assemblée bourgeoise immédiatement après.

Courrendlin. — Le 24 à 1 h. pour décider la révision du règlement d'organisation.

Corban-Courchapoix. — Assemblée paroissiale le 17 à 3 h. pour passer les comptes, fixer le taux de l'impôt.

Courfaivre-Courtetelle-Davelier. — Assemblée paroissiale le 17 à 2 1/2 pour passer les comptes et établir le budget.

Dampfieux-Carve. — Le 17 à 2 h. pour passer les comptes, voter le budget et approuver un règlement paroissial.

Fontenais. — Le 17 à 10 1/2 pour réviser le règlement de cantons et nommer l'instituteur.

Mécourt. — Assemblée bourgeoise le 17 à midi pour voir si on recevra un nouveau bourgeois.

Roche d'Or. — Le 17 à 2 h. pour décider si la place de régent sera mise au concours.

St-Imier-Villeret. — Assemblée de l'arrondissement de l'état civil pour élire l'officier d'état-civil et son suppléant.

Sayhières. — Assemblée bourgeoise le 17 après l'office pour passer les comptes et s'occuper d'un chemin.

## Cote de l'argent

DU 13 AVRIL 1898

Argent fin en grenailles fr. 99,50 le kilo.

## Çà et là

A propos de poissons d'avril.

Le poisson d'avril met en verve les chroniqueurs, qui aiment à rappeler les mystifications les plus célèbres enregistrées par l'histoire à cette date mémorable.

Une des meilleures et des mieux réussies fut celle d'un journal anglais l'*Evening Star* annonçant pour le 1er avril 1843, une splendide exposition d'ânes qui devait s'ouvrir dans la salle d'agriculture d'Islington.

Une foule de badauds répondirent à l'appel et se retirèrent très déconfits, après avoir constaté que les ânes exposés n'étaient pas à quatre pattes, comme ils l'avaient conjecturé tout d'abord.

Peu de journaux oseraient renouveler une mystification de cette nature. Les ânes, comme bien l'on pense, auraient trop facile moyen de se venger.

## A L'HÔTEL

### Bons mots.

— Est-ce que vous vous percevez aussi de la dureté du temps ?

— Je crois bien. Voilà quinze jours que je cherche à emprunter un franc, un franc seulement, et il n'y a pas moyen.

\* \* \*

Entre Marseillais :

— Toi qui est si fort, porte donc un poids de 50 kilog. à bout de bras !

— Ma foi non ! On a l'air trop bête à rester comme ça, le bras toujours tendu... pendant des heures.

\* \* \*

Lili : Dis-donc petite mère où donc qu'elle va la lumière quand on la souffle ?

\* \* \*

Carte de visite :

M. Beaurognon  
Hauphissé da Kadémie  
(Historique)



L'hôte. — (qui a reçu une très petite portion) : « Hé ! garçon, apportez-moi donc un verre ! »

Le sommelier. — « Un verre de Bordeaux ou de Mercurey ? »

L'hôte. — « Non ! un verre à grossir ! »